



---

# *Avis révisé d'audience par écrit et de financement des participants*

---

Le 8 janvier 2023

Réf. 2024-H-101  
Révision 1

## **La CCSN tiendra une audience par écrit sur la demande d'Ontario Power Generation concernant la modification de son permis pour la centrale nucléaire de Darlington en vue de produire commercialement du cobalt 60**

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience fondée sur des mémoires au printemps 2024. L'audience porte sur l'examen d'une demande présentée par Ontario Power Generation (OPG) afin de modifier son permis d'exploitation d'un réacteur de puissance pour la [centrale nucléaire de Darlington](#). La modification demandée autoriserait OPG à produire commercialement du cobalt 60 (Co 60). La centrale nucléaire de Darlington est située dans la municipalité de Clarington (Ontario), à environ 65 km à l'est de Toronto, et sur le territoire traditionnel du peuple anishinaabe de Michi Saagiig. Ces terres font partie des Traités Williams entre le Canada et les Nations des Mississaugas et des Chippewas. **Cet avis révisé d'audience par écrit a pour but d'annoncer un changement à la date de disponibilité des documents pour l'audience, ainsi que le report de la date limite pour la présentation des interventions. Les documents pertinents seront maintenant disponibles sur le site Web de la CCSN ou sur demande auprès du Greffe de la Commission après le 5 février 2024. Les demandes d'intervention doivent maintenant être présentées au plus tard le 5 avril 2024.**

Le permis d'exploitation d'un réacteur de puissance d'OPG pour la centrale nucléaire de Darlington, qui a été délivré en [août 2015](#) et modifié la dernière fois en [octobre 2021](#) pour y inclure la production de molybdène 99, est valide jusqu'au 30 novembre 2025. Dans sa demande, OPG souhaite faire modifier la section IV du permis pour y ajouter une nouvelle activité autorisée qui lui permettrait de posséder, de transférer, de produire, d'emballer, de gérer et de stocker du cobalt 60. Cet isotope est couramment utilisé en radiographie, pour la stérilisation et dans certains traitements médicaux.

Dans le cadre de cette audience, la Commission examinera les mémoires d'OPG et du personnel de la CCSN ainsi que les interventions écrites des membres du public. Par la suite, la Commission délibérera et rendra une décision concernant la demande d'OPG. Suivant les délibérations et la décision de la Commission sur la question à l'étude, un compte rendu de décision sera publié sur le site Web de la CCSN, à [suretenucleaire.gc.ca](#), et sera disponible sur demande auprès du Greffe de la Commission. La Commission devrait rendre une décision à l'été 2024.

Les [documents pertinents](#), y compris les mémoires d'OPG et les recommandations du personnel de la CCSN qui seront étudiés pendant l'audience, seront disponibles sur le site Web de la CCSN ou sur demande auprès du Greffe de la Commission après le **5 février 2024**.

## **Financement des participants**

Comme il a été annoncé dans l'[avis d'audience publique](#) diffusé le 23 octobre 2023, la CCSN a offert jusqu'à 30 000 \$ dans le cadre de son [Programme de financement des participants](#) pour aider les Nations et communautés autochtones, les membres du public et les parties intéressées à examiner la demande d'OPG et les documents connexes, et à participer au processus d'audience de la Commission en présentant à cette dernière des interventions propres au sujet examiné. La date limite pour soumettre un formulaire de demande de financement dûment rempli à la CCSN était le **24 novembre 2023**.

## **Interventions**

En vertu de l'article 19 des [Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire](#), les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier à l'étude ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles au processus décisionnel de la Commission sont invitées à commenter par écrit la demande d'OPG. Les demandes d'intervention doivent être déposées auprès du Greffe de la Commission d'ici le **5 avril 2024** au moyen du [formulaire de demande en ligne](#), par courriel à l'adresse [interventions@cnscccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnscccsn.gc.ca), ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **La demande d'intervention doit inclure les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'adresse courriel du demandeur

Tous les mémoires peuvent être téléchargés à partir du site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Greffe de la Commission. Les renseignements personnels, comme l'adresse courriel et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

## **Pour davantage de renseignements sur le Programme de financement des participants, communiquez avec :**

Administrateur du Programme de financement des participants

Tél. : 613-415-2814 ou 1-800-668-5284

Courriel : [pfp@cnscccsn.gc.ca](mailto:pfp@cnscccsn.gc.ca)

Site Web : [Programme de financement des participants](#)

## **Pour en savoir plus sur le processus d'audience publique de la Commission, sur le titulaire de permis ou sur l'installation visée, ou pour faire la demande de documents, communiquez avec :**

Agente du tribunal, Greffe de la Commission

Commission canadienne de sûreté nucléaire

280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B

Ottawa (Ontario) K1P 5S9

Tél. : 343-571-1065 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : [interventions@cnsccsn.gc.ca](mailto:interventions@cnsccsn.gc.ca)

Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)

**Pour toute demande de renseignements destinée au demandeur de permis, veuillez communiquer avec :**

Directeur de la stratégie des affaires réglementaires

889, ch. Brock,

Pickering (Ontario) L1W 3J2

Courriel : [kristina.bramma@opg.com](mailto:kristina.bramma@opg.com)

Web: <http://www.opg.com>